



Fiche de poste  
**Chargé de mission Patrimoines culturel et paysager**

**Affectation**

Parc national de la Vanoise

Localisation : MODANE (Savoie) dans les bureaux du Secteur de Modane

**Statut**

Agent de la fonction publique d'état ou des collectivités territoriales de catégorie A en priorité, ou agent contractuel de catégorie A

**Contexte territorial**

Le territoire du Parc national de la Vanoise abrite une grande diversité de milieux naturels et de paysages, s'étageant du fond des vallées à 800 m d'altitude jusqu'aux plus hauts sommets dépassant 3000 mètres. Le cœur du parc, principalement situé au-dessus de 2000 mètres d'altitude comporte de grands espaces pastoraux, des milieux rocheux et des torrents, lacs et zones humides d'altitude. L'aire d'adhésion abrite l'essentiel des milieux forestiers, les espaces agricoles de fond de vallée, les villages et hameaux et des espaces pastoraux similaires à ceux du cœur. Elle est le support de grands domaines skiables, générant de nombreux projets d'aménagement (urbanisation touristique et équipements des domaines skiables. Le patrimoine culturel de la Vanoise est particulièrement riche et diversifié :

- patrimoine matériel : bâti traditionnel des villages et alpages (maisons, chalets, ouvrages religieux ou d'utilité collective), outils d'exploitation, chemins et sentiers, anciennes mines, anciens biefs, ouvrages militaires ; bâti contemporain lié aux stations, aux refuges ; ouvrages liés à l'industrie, etc.
- patrimoine immatériel : savoir-faire agricoles, culinaires, artisanaux ou artistiques ; légendes, croyances, histoire locale, etc.

Il a bénéficié en outre et depuis fort longtemps d'apports extérieurs, en lien notamment avec l'Italie toute proche et loin de la représentation habituelle d'une montagne autarcique, repliée sur elle-même : commerce, contrebande, pèlerinages, invasions, export et import de main-d'oeuvre saisonnière, pluriactivité.

**Positionnement du poste au sein du Parc**

Le chargé de mission « Patrimoine culturel et paysages » est rattaché au Pôle Patrimoine

**Missions principales**

Le chargé de mission aura en charge tout ce qui a concerne la connaissance, l'évaluation, la protection et la valorisation des patrimoines culturels et paysagers du territoire du parc. Il devra notamment :

1. Contribuer à définir la politique de l'établissement dans ces domaines

2. Développer des relations avec les partenaires oeuvrant dans ces domaines : services administratifs en charge du patrimoine culturel (DRAC, SDAP), les collectivités territoriales et leurs services (Conservation du patrimoine), les organismes spécialisés (FACIM, CAUE, ...) et les associations locales du champ culturel, les propriétaires (patrimoine bâti)
3. Elaborer une politique d'acquisition de connaissances des patrimoines culturels matériels (*patrimoine bâti, petit patrimoine rural, vestiges archéologiques et historiques, patrimoine agri-culturel, ...*) et immatériels (*savoirs, savoir-faire, toponymie, représentations, contes, etc*) et la mettre en œuvre avec les partenaires; définir et encadrer les travaux d'inventaire et de suivi à mener en interne ; commanditer et suivre les études et recherches confiées à l'extérieur
4. Elaborer et mettre en œuvre les outils de description, évaluation et suivi des paysages de Vanoise ; coordination de l'Observatoire photographique des paysages ;
5. Animer ou participer à des projets de restauration ou de valorisation du patrimoine culturel aux côtés des acteurs locaux
6. Contribuer aux actions opérationnelles conduites par le Pôle Découverte-Aménagement dans les domaines correspondants (requalification paysagère, aménagement de sites, organisation de formations internes des ouvriers du parc, chantiers-pilotes, instruction des dossiers de travaux ou d'aménagement portés par le parc ou d'autres acteurs, ...)
7. Contribuer à l'élaboration interne d'outils d'interprétation ou de valorisation du patrimoine (éditions, expositions, animations, sentiers, ...)

### **Formation initiale et expérience professionnelle attendues**

- formation souhaitée : études supérieures dans le domaine du paysage et/ou du patrimoine culturel
- expérience professionnelle demandée dans le domaine du paysage et/ou du patrimoine culturel.

Le candidat doit être prêt à suivre un complément de formation professionnelle dans le domaine où ses compétences sont le moins développées.

### **Compétences et qualités**

- Bonnes connaissances techniques dans les domaines du patrimoine culturel, de l'architecture et des paysages
- Sensibilité aux questions de protection de la nature et de développement durable
- Connaissance des cultures alpines ou au moins « montagnardes »
- Solide expérience de montage de projets (prescriptions techniques, chiffrage financier)
- Maîtrise des procédures administratives et de la commande publique
- Connaissance des dispositifs financiers et capacité à les mobiliser
- Expérience des relations avec les collectivités territoriales
- Sens de l'initiative et autonomie
- Aptitudes et goût pour le travail en équipe, tant en interne (autres services et équipes de terrain) qu'en externe (partenaires locaux, réseaux d'espaces protégés)
- Capacité de déplacement en terrain montagnard
- Maîtrise des outils informatiques courants (bureautique) et notions de SIG

La connaissance de l'italien constitue un avantage

---

**Candidature** : Envoyer un CV et une lettre de motivation avant le **31 mars 2010**  
**Poste à pourvoir au 1 septembre**

**Pour toute information complémentaire sur le poste, contacter :**

- Christine DIETZ Tél : 04 79 62 89 67 [christine.dietz@parcnational-vanoise.fr](mailto:christine.dietz@parcnational-vanoise.fr)
- ou
- Véronique PLAIGE Tél. : 04 79 62 50 08 [veronique.plaige@parcnational-vanoise.fr](mailto:veronique.plaige@parcnational-vanoise.fr)